



Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Maître,

Le Cercle d'Escrime d'Annonay a le plaisir de vous inviter à participer au

12^{ème} TOURNOI DE LA VILLE D'ANNONAY

OPEN OUVERT À TOUS LES LICENCIES FFE

Samedi 12 janvier 2019

Gymnase de la Lombardière, 07100 ANNONAY (GPS 45°15'05.6"N 4°41'35.5"E) -
Un fléchage sera mis en place à l'occasion de la compétition.

Catégories : **Filles/Garçons**

M9 : Fleuret

M11 et M13 : Fleuret et Épée

REGLEMENT

Article 1 : HORAIRES

Catégories	Appel	Scratch	Début
M13 Fleuret/Épée	09 h 30	09 h 45	10 h 00
M11 Fleuret/Épée	11 h 30	11 h 45	12 h 00
M9 Fleuret	13 h 00	13 h 15	13 h 30

Article 2 : FORMULE DE L'ÉPREUVE

Un tour de poule sans élimination, suivi du tableau d'élimination directe.

Article 3 : ARBITRAGE

Les clubs inscrivant 4 tireurs ou plus seront tenus de présenter un arbitre conformément au règlement en vigueur.

Article 4 : INSCRIPTIONS

Engagements en ligne sur le site de la FFE jusqu'au **Mercredi 09 janvier 2019 inclus**
<http://www.escrime-ffe.fr> Aucun engagement ne sera pris sur place.
Droit d'inscription pour le tournoi open M9/M11/M13 : **9 euros**.

Article 5 : DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire Technique sera composé sur place. Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre 5 du règlement intérieur de la FFE.

RECOMPENSES

Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

RESTAURATION

Une buvette fonctionnera tout au long de l'épreuve.

DIVERS

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol survenant durant la compétition.

Contact : **07 62 00 11 76** ou **06 32 88 12 26**

Un stand Escrime Diffusion sera présent toute la journée.



Les Enseignants
Benjamin GIANNINI
Yvan WINGERTER

Le Président
Boris WINGERTER